



N°52 - Avril 2017

Le carnaval



L'ECHO



Saint-Georges sur-Cher

Edito



Loin des turpitudes nationales, vos élus locaux tentent, quotidiennement, de vous servir, avec la seule ambition de répondre à vos besoins, avec détermination, en n'oubliant pas que l'intérêt général n'est pas la somme des intérêts particuliers. C'est une exigence de chaque instant.

La gestion d'une commune est une noble tâche, parfois ingrate, mais si valorisante pour celles et ceux qui souhaitent, par leur engagement sincère, participer à son avenir. Toutefois, il n'est pas simple aujourd'hui, dans un contexte sociétal où le repli sur soi semble devenir la norme, de fédérer toutes les énergies pour améliorer notre quotidien. Pour autant,

notre cité reste dynamique grâce à la contribution de chacun d'entre vous et je vous en remercie.

La santé financière de notre commune est très satisfaisante. La clôture des comptes de l'exercice 2016 le démontre à nouveau. Je veux féliciter les élus et les services pour m'accompagner dans cette gestion nécessairement plus rigoureuse au regard du contexte budgétaire national très contraint. Ces efforts vont nous permettre de poursuivre un niveau d'investissement indispensable pour maintenir l'attractivité de Saint-Georges.

Bien à vous,

Le Maire
Jacques PAOLETTI



> Cérémonie des vœux : remises des cadeaux pour les concours des maisons fleuries ainsi que des illuminations de Noël

PERMANENCES DES ELUS

Le Maire : tous les lundis et mercredis après-midi (à partir de 14 heures) ainsi que les samedis matin (de 9 h à 11 h), sur rendez-vous en contactant au préalable le secrétariat de la mairie.

Les adjoints tiennent une permanence le samedi matin.

Directeur de la publication : Jacques PAOLETTI

Documentation et rédaction : Véronique DALUZEAU et les membres de la commission

Conception et réalisation : L'Imprimerie Média6 - Contres - 02 54 52 41 00

MAIRIE :

Téléphone : 02 54 32 30 19

Fax : 02 54 32 64 42

E-mail : mairie.st.georges41@wanadoo.fr

Site : www.saint-georges-sur-cher.net

Plan local d'urbanisme intercommunal sur le territoire ex-Cher à la Loire

PHASE 2 : PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD)

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) est un document qui définit les orientations du projet d'urbanisme et d'aménagement du territoire de l'ex-Communauté de communes du Cher-à-la-Loire. Le PADD représente en définitive le projet « politique » - quelle vision ont les élus de l'avenir de leur commune - pour les 10 années à venir.

Le projet PADD a été présenté lors de trois réunions publiques, les 27 février à Saint-Georges-sur-Cher, 28 février à Montrichard-Val-de-Cher, et 3 mars à Pontlevoy. Les enjeux sont nombreux et organisés autour de deux axes. L'impératif d'une nette réduction de la consommation des espaces naturels et agricoles, objectif fixé par la Loi ALUR (Loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Modifié) - et donc voulu par l'Etat - devient un axe de plus en plus contraignant.



- développer l'attractivité économique des communes, dont l'extension de la zone du Clos des Raimbaudières ;
- consolider et développer les services de proximité : activités commerciales, offre de soins (maintenir le dispositif PAIS) ;
- valoriser les ressources agricoles et forestières en facilitant l'installation des activités, en préservant les sols de qualités reconnues, en permettant une meilleure circulation des engins ;
- développer l'offre en stationnements autour des gares de Montrichard-Val-de-Cher et Chissay ;
- améliorer les déplacements, en particulier pour ce qui concerne la traversée du Cher et la circulation dans les deux sens Nord-Sud ;
- prendre en compte les risques d'exposition des biens et des personnes aux inondations, bruits, mouvements de terrains, risques technologiques, etc.

Le premier axe vise à rééquilibrer le fonctionnement entre la ville centre, Montrichard-Val-de-Cher, les communes relais, Saint-Georges-sur-Cher, Pontlevoy, et les communes environnantes.

Neuf objectifs sont ainsi proposés :

- retrouver une croissance démographique annuelle à hauteur de 0,75% ;
- proposer des logements correspondant aux attentes des jeunes ménages et des personnes vieillissantes en réduisant le nombre de maisons vacantes et en améliorant la part des logements locatifs, notamment à Saint-Georges-sur-Cher déficitaire ;
- adapter les niveaux des équipements aux besoins actuels des habitants ;

Le deuxième axe du PADD s'articule principalement autour des enjeux paysagers, patrimoniaux et environnementaux.

Il contient six objectifs dont :

- la prise en compte et la valorisation des différents types de paysages (vallée du Cher, coteaux viticoles, plateau de Pontlevoy...) ;
- la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti et culturel ;
- la cohabitation des activités humaines avec l'environnement et la biodiversité ;
- la réduction de 50% des consommations foncières !
- la réduction de l'utilisation des énergies fossiles et le développement des énergies renouvelables.

LES ÉTAPES DU PLU



Communauté de communes Val-de-Cher-Controis

LE SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif

Rappel de la réglementation (extrait de l'article L1331-1-1 du Code de la Santé Publique) :

Dans les zones d'Assainissement Non Collectif et dans les secteurs en attente d'être desservis par un réseau d'assainissement collectif, « les immeubles non raccordés au réseau public de collecte des eaux usées sont équipés d'une installation d'assainissement collectif dont le propriétaire assure l'entretien régulier et qu'il fait périodiquement vidanger par une personne agréée par le représentant de l'Etat dans le département, afin d'en garantir le bon fonctionnement ».

Les propriétaires desdits immeubles étant tenus de respecter ces obligations, le législateur impose, depuis le 1^{er} janvier 2006, aux Collectivités Locales compétentes en assainissement, de s'en assurer au travers du contrôle des installations d'assainissements non collectifs (articles L2224-8 et L2224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales). Les collectivités concernées par cette obligation doivent avoir effectué l'ensemble des contrôles sur leur territoire, au plus tard le 31 décembre 2012, puis selon une périodicité qui ne peut excéder dix ans.



A quoi sert le SPANC ?

A fin de respecter la réglementation, la Communauté de communes Val-de-Cher-Controis a créé le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) dont les missions sont les suivantes :

- Le contrôle des installations neuves ou à réhabiliter, porte en un examen préalable de la conception et de l'implantation, joint s'il y a lieu, à tout dépôt de demande de permis de construire ou d'aménager, puis en une vérification de l'exécution de bon fonctionnement avant remblaiement. A l'issu du contrôle, le SPANC établit un document qui évalue la conformité de l'installation au regard des prescriptions réglementaires.
- Dans le cas des autres installations, le contrôle porte en l'établissement d'un diagnostic et en une vérification périodique

du fonctionnement et de l'entretien. A l'issu du contrôle, le SPANC établit un document qui évalue la conformité de l'installation au regard des prescriptions réglementaires. Dans le cas d'un rejet en milieu hydraulique, un contrôle de qualité des rejets peut être effectué.

- L'ensemble des contrôles est assuré par un ou des agents habilités par le SPANC.

Contrôle périodique de bon fonctionnement en 2017

La première campagne de contrôle périodique de bon fonctionnement, réalisé par le SPANC de l'ancienne Communauté de communes du Cher-à-la-Loire, s'est déroulée en 2007.

Ainsi, la Communauté de communes Val-de-Cher-Controis doit réaliser une nouvelle campagne de contrôle en 2017.

L'entreprise SAUR a été retenue pour réaliser deux missions :

- Diagnostic initial des installations n'ayant jamais observé de contrôle ;
- Contrôle périodique de bon fonctionnement des installations contrôlées en 2007.

Pour la commune de Saint-Georges-sur-Cher, 100 installations doivent faire l'objet d'un diagnostic de 1^{ère} visite et 380 installations d'un contrôle de bon fonctionnement (2^{ème} visite après celle de 2007).

Cette campagne de contrôle devrait débuter à partir de la mi-avril 2017. Ainsi, la SAUR, missionnée par la Communauté de communes, procédera à un envoi préalable de l'avis d'un premier passage chez les usagers (15 jours avant la visite) afin de procéder à la visite.

Les visites se dérouleront de la manière suivante :

- présentation du technicien et vérification des coordonnées de l'usager ;
- recueil des informations générales ;
- vérification du bon fonctionnement de l'équipement d'assainissement ;
- évaluation de l'installation et de l'entretien ;
- présentation des résultats du contrôle à l'usager.

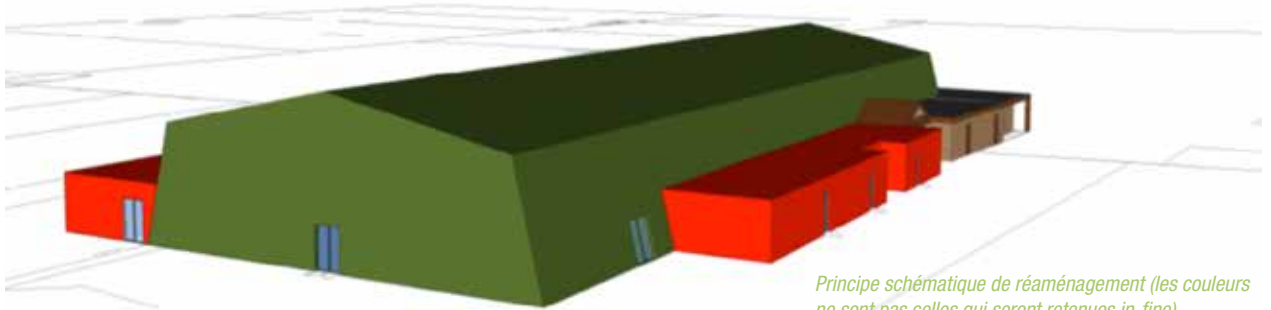
Enfin, et ce n'est pas la moindre des informations, ce contrôle sera facturé 150 € par la Communauté de communes Val-de-Cher-Controis.

Dans tous les cas, nous vous remercions de bien vouloir présenter le meilleur accueil possible aux techniciens qui devront accomplir cette obligation de contrôle.

Pour plus de renseignements :

<http://www.val2c.fr/au-quotidien/habitat-urbanisme-et-environnement/assainissement-non-collectif/>

Réaménagement du hall sportif municipal



Principe schématique de réaménagement (les couleurs ne sont pas celles qui seront retenues in-fine)

Notre commune dispose de nombreux équipements sportifs qui permettent aux associations de pratiquer leur passion, tout en la faisant partager au plus grand nombre : dojo, terrains de football, hall sportif, salle de gymnastique, courts de tennis extérieurs, aire multisports ouverte à tous...

Certains de ces équipements très sollicités, tel le hall sportif, nécessitent d'être remis au goût du jour : isolation, sol sportif, réfection des façades, réaménagement des vestiaires et des douches, etc.

Face à ce constat, la municipalité a décidé de lancer une étude de programmation visant à diagnostiquer surtout le Hall Sportif (le dojo nécessitant certainement d'être reconstruit par la Communauté de communes dans le cadre de sa politique « Equipements Sportifs ») afin de retenir ensuite un programme de travaux sur la base d'un scénario de réaménagement.

Le bureau d'étude ASCISTE a été retenu pour réaliser cette mission. Ce dernier, après plusieurs réunions du comité de pilotage, dont une en présence des associations sportives communales, propose quatre scénarios d'organisation fonctionnelle.

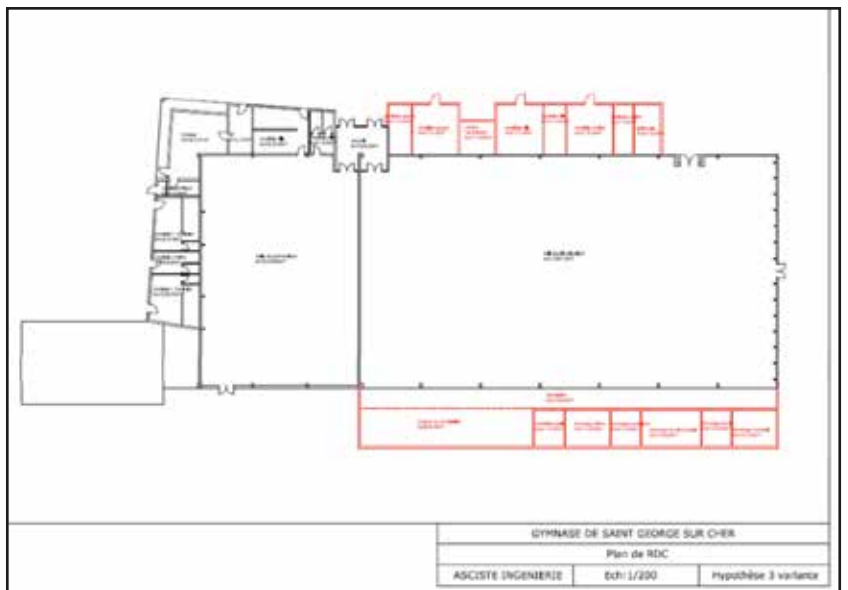
Le comité de pilotage a choisi de retenir le scénario 4, car il répond à la plupart des besoins exprimés par les clubs (hormis l'extension de la salle de Gymnastique) et aux nécessaires travaux de consolidation (structure, bardage, isolation, etc.).

Ce scénario prévoit ainsi :

- La réfection de l'ossature et de la charpente en bois ;
- Le remplacement des bardages métalliques extérieurs par des modèles neufs isolants (double peau) ;
- La mise en œuvre d'un sol sportif réglementaire (actuellement, c'est une dalle béton peinte) ;

- L'extension de l'équipement avec la réfection totale des espaces humides (sanitaires, douches, vestiaires) et la réalisation d'un espace de convivialité associé à des nouveaux locaux de stockage ;
- Le montant prévisionnel de l'opération est de 1 052 000 €HT (dont 760 000 €HT de travaux).

Ce scénario étant retenu, la municipalité va maintenant lancer une consultation pour choisir un architecte qui formalisera le programme de travaux par la réalisation de plans précis, pour ensuite retenir les entreprises qui réaliseront les travaux, certainement courant 2018. Dans l'intervalle, des demandes de subventions seront formalisées auprès de nos partenaires habituels (Communauté de communes, Département, Région au travers du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais, l'Etat, etc.).



Plan fonctionnel des nouveaux espaces créés et aménagés (locaux de stockage, espace de convivialité, etc)

Enfance - Jeunesse - Vie Scolaire

Une micro-crèche à Saint-Georges ?

Nous vous en informions dans le bulletin annuel : notre ancienne Communauté de communes du Cher-à-la-Loire, poussée par la demande de financement de Montrichard-Val-de-Cher pour la réhabilitation de son multi-accueil, a mené une étude visant à apprécier les véritables besoins en matière de petite enfance. L'enjeu est de construire une politique globale et partagée, sur l'ancien territoire du Cher-à-la-Loire, autour des objectifs suivants :

- favoriser la mise en cohérence des accueils existants en matière d'action éducative et pédagogique, mais aussi de fonctionnement ;
- renforcer l'attractivité du territoire ;
- développer une offre de proximité adaptée aux logiques de déplacements et aux besoins des familles ;
- garantir l'équité et la mixité sociale ;
- accompagner les familles en développant des actions de soutien à la parentalité.

Le schéma est envisagé sur une logique de maintien ou de développement des structures existantes (Montrichard, Pontlevoy) et de travailler sur une notion de « pôle » avec des déclinaisons décentralisées.

Ainsi le scénario validé par l'ancienne Communauté de communes prévoit notamment la mise en place de :

- un pôle Petite Enfance sur Montrichard avec un multi-accueil de 16 places (+ 4 en agrément modulable), RAM et lieu de parentalité ;
- une micro-crèche de 10 places ouvertes sur 5 jours, à Pontlevoy (en délégation de services Familles Rurales) ;
- une micro-crèche de 10 places sur Saint-Georges ou limitrophe ;
- le RAM (relais d'assistantes maternelles) deviendrait un guichet unique pour tout ce qui concerne la petite enfance ;
- mise en place d'une commission d'attribution pour veiller à la mixité sociale pour les inscriptions.

Un accompagnement pourra être mis en place pour des assistantes maternelles qui souhaiteraient se reconverter sur les postes à pourvoir.

Fin décembre, le résultat de cette étude a donc été validé par la Communauté de communes du Cher-à-la-



Loire qui a ainsi pu rejoindre début janvier la nouvelle Communauté de communes Val-de-Cher-Controis avec un schéma directeur validé.

Aujourd'hui, notre nouvelle Communauté de communes se structure. Une fois les commissions constituées et les sujets urgents traités, ce projet sera à nouveau étudié en recherchant la nécessaire cohérence avec la politique de la nouvelle Communauté de communes.

Quelque soit le scénario retenu, nous veillerons à ne pas déséquilibrer l'offre existante, tout en étant conscients que nous devons apporter une réponse complète aux attentes légitimes de toutes les familles de Saint-Georges.

Alors une micro-crèche à Saint-Georges ? Oui, peut-être ! Dans quel délai ? On ne sait pas !

Le 100^{ème} jour à l'école du Gai Savoir

Différentes activités autour du chiffre 100 ont été proposées aux enfants de l'école, un moyen de célébrer le 100^{ème} jour à l'école de façon ludique et festive.



Rentrée 2017/2018 à l'école du Gai Savoir

Inscription des enfants nés avant le 31 décembre 2014

Tous les enfants **âgés de 3 ans au 31 décembre 2017** peuvent être inscrits à l'école maternelle. L'inscription se déroule en deux étapes obligatoires : l'inscription en Mairie puis l'admission à l'école.

L'inscription en Mairie se fera **de préférence Samedi 29 avril 2017, de 9h à 12h**, ou sinon, les lundis, mercredis et vendredis (de 9h à 12h et 14h à 17h) ou les mardis et jeudis (de 9h à 12h).

A l'issue de cette démarche, le service de la Mairie remettra à la directrice de l'école **un certificat d'inscription**. Cette dernière recevra ensuite les parents pour l'admission à l'école : lundi 15 mai, mardi 16 mai, lundi 22 mai et mardi 23 mai de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Ces deux étapes sont obligatoires, car le certificat d'inscription ne vaut pas admission à l'école.

Renseignements en mairie : 02.54.32.30.19

Claire Chantome ou Catherine Frein

Pièces à fournir pour l'inscription en Mairie

- Fiche d'inscription complétée et signée des représentants légaux (à retirer préalablement en Mairie ou à télécharger sur le site internet communal www.saintgeorgessurher.net).
- Livret de famille ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant.
- Justificatif de domicile récent (facture de gaz ou d'électricité de moins de trois mois ou échéancier en cours, dernier avis d'imposition ou de non-imposition sur le revenu, ou encore dernier avis d'imposition pour la taxe d'habitation et la redevance audiovisuelle).

Une pièce établissant la qualité du responsable légal (pièce d'identité) et le cas échéant les conditions d'exercice de l'autorité parentale (jugement).

Accueil de loisirs

L'accueil de loisirs sera ouvert cet été, du 10 au 28 juillet 2017 et du 21 août au 1^{er} septembre 2017.

Pourront être accueillis les enfants scolarisés de moins de 11 ans.

Rappel des tarifs pour les vacances :

- enfant habitant la Commune : 14€/jour - 56€/semaine - tarifs dégressifs à partir du 2^e enfant
 - enfant n'habitant pas la commune : 16€/jour - 64€/semaine - tarifs dégressifs à partir du 2^e enfant
- Un supplément de 5€ sera demandé pour chaque sortie.

Un dossier préalable est nécessaire avant toute nouvelle inscription.

Le programme des activités sera disponible sur le site internet ou transmis via les cahiers de liaison de l'école au début du mois de juin.

Le début des inscriptions commencera également début juin.

Contact : Catherine Frein

02.54.32.30.19 / 06.75.50.82.42

Accueil de Loisirs - 200 Rue Marcel Bisault (dans l'école)



Les enfants au cirque Pinder

Des séjours pour les jeunes proposés par la Communauté de communes-Val-de-Cher Controis

Dès cet été, les offres de séjours, stages ou activités proposées par les deux ex-Communautés de communes deviennent accessibles à tous les ressortissants de la nouvelle Communauté de communes. Ainsi par exemple, nos jeunes pourront participer aux séjours à la Faute-sur-Mer, stage d'équitation dans l'Indre, stages de cirque à Romorantin, séjour en ferme pédagogique, etc. Mais surtout et bien sûr, les ados pourront

s'inscrire au séjour en Vendée initié par les animateurs de notre secteur (Chloé Lemaire / Syntia Girout) au cours duquel seront proposés : Baignades, accrobranches, visites au Parc O'gliss et au Puy du Fou... 160 € du 17 au 21 juillet 2017.

Informations : 02 54 32 78 10 ou 06 75 84 07 59

Environnement

Nettoyage de printemps

 Record d'affluence : près de 40 personnes ont participé à l'opération.

 Record de collecte : environ 8 m³ de déchets collectés.

Merci à tous les participants et particulièrement aux enfants qui étaient nombreux et très motivés.

Un grand merci aux « Attelages de St-Julien », cette association nous apporte depuis de nombreuses années un soutien logistique indispensable pour le rapatriement des déchets lourds et encombrants.

(contacts : Yves Petit et Alain Duvoux au 02.54.32.47.06 <https://www.facebook.com/attelagesdestjulien/>)

Le SMIEEOM, représenté par Stéphanie Maunoury, a lui aussi largement contribué au succès de l'opération en fournissant les sacs poubelles, les gants,

la benne, ainsi que les tee-shirts remis à chaque participant. Enfin, si cette matinée s'est conclue par un sympathique moment de convivialité autour d'un casse-croûte, il ne faut pas oublier de remercier André Lancelle (Coccimarket) qui a offert comme l'année passée les boissons, fromages et gâteaux.

Nous comptons sur vous en 2018 !



Les horaires d'ouverture des déchèteries changent au 1^{er} avril :



Horaires d'été du 1^{er} avril au 30 septembre :

Lundi : 9h30 - 12h et 14h - 17h
Mardi : 9h30 - 12h et 14h - 18h
Mercredi : 9h30 - 12h et 14h - 18h
Jeudi : fermé le matin - 14h - 18h
Vendredi : 9h30 - 12h et 14h - 18h
Samedi : 9h30 - 12h et 14h - 18h

Troc Plantes : dimanche 30 avril

Le principe est simple : vous venez avec quelques plantes et/ou semis et vous les troquez ; vous repartirez à coup sûr avec des plantes étonnantes, des variétés parfois rares et anciennes et surtout vous aurez échangé des conseils et des expériences qui ne feront que renforcer votre passion.

Venez nombreux partager ce moment de convivialité (même 5 minutes !)



Infos diverses

Concert AML

Samedi 28 janvier dernier, nous avons eu le plaisir d'accueillir à la Salle des Fêtes, l'Orchestre d'Harmonie de Saint-Jean-de-Braye. A l'initiative de cet événement : Christiane Sauvageau, Conseillère Municipale, qui fut longtemps membre de l'association AML (Art, Musique et Loisirs), maison-mère de l'Orchestre.

Les musiciens nous ont offert des sonorités, éclatantes, chatoyantes, qui inspirent la joie de vivre et l'envie de danser. Les répertoires, irlandais, écossais ou américains, s'étendent des traditionnelles marches de défilés militaires, au jazz, en passant par la variété ou la musique de film.

Le concert s'est terminé par deux œuvres connues, très émouvantes, qui ont conquis le public : « Riverdance » du compositeur irlandais Bill Whelan, et surtout le très célèbre « Highland-Cathedral », mélodie écossaise composée par Michaël Korb et Ulrich Roever.

A l'issue de cette soirée, les retrouvailles entre les membres de l'Orchestre et Christiane Sauvageau, furent pleines de tendresse et de gentillesse.



Concert RABBATH

Ce 18 février, dans la salle des fêtes de Saint-Georges-sur-Cher, le moment a été magique. La douce et puissante mélodie a charmé dès les premières notes, les quelques 200 spectateurs présents, l'émotion fût intense.

La complicité d'un père (François) et de son fils (Sylvain) unis par et pour la musique, sincères dans l'interprétation de mélodieuses et surprenantes notes.

Après la contrebasse de François, dès le second morceau, la réponse du piano de Sylvain sonne juste. Des notes égrenées sous ses doigts entrent en symbiose avec celles engendrées par l'archet tenu par son père.

Cette musique, composée à deux ou quatre mains, est profondément visuelle et expressive. De l'écriture, de la dextérité, de la technique mais, par-dessus tout, une interprétation soutenue par une générosité en permanence affichée sur leurs visages concentrés.

François Rabbath et son fils Sylvain ont offert un concert hors du commun. Il nous l'avait dit, François tenait à « offrir » ce concert aux habitants de Saint-Georges pour témoigner de son attachement à notre village.

Un bien beau cadeau.
Merci, Monsieur Rabbath !



Ensemble orchestral

Le 17 mars dernier, l'Ensemble Orchestral du Loir-et-Cher nous a proposé, pour la 8^{ème} année consécutive, un magnifique concert dans la salle des fêtes de notre commune.

Un concert soutenu par le Conseil Départemental du Loir-et-Cher au travers de Festillesime 41.

Les 50 musiciens sous la direction de Claude Kaesmacker ont interprété deux œuvres majeures du répertoire de la musique classique : le Lac des Cygnes de Tchaïkovski et Shéhérazade de Rimski-Korsakov.

Près de 200 spectateurs ont assisté, avec émotion, à cette belle soirée et se sont laissés emporter au pays des Mille et une Nuits.

Un concert d'une qualité exceptionnelle et un moment rare.



Infos diverses

Jour de Cher

<https://www.facebook.com/jourdecher/>



Le festival fluvial « Jour de Cher » initié par la Communauté de communes de Bléré-Val-de-Cher l'an dernier reviendra le 15 juillet. Déjà, on s'active autour de cette seconde édition dans les communes du territoire qui préparent chacune leur radeau. Cette année, la décoration des écluses est confiée à l'artiste

plasticien du vent, Michel Gressier, bien connu pour ses cerfs-volants.

Le départ des radeaux se fera depuis la plage de Saint-Georges. La commune pense d'ailleurs réaliser son propre radeau. A suivre donc...

Qui n'a pas eu l'occasion d'entrer dans le tabac-presse « Le Week-end » tenu pendant plus de 17 années par Miguel !

Miguel a décidé de prendre une retraite bien méritée. Il aura été un commerçant dynamique, professionnel, au service de ses clients avec sa bonhomie habituelle. Un personnage qui laissera d'excellents souvenirs à St Georges. Et fidèle à sa bonne humeur, Miguel a convié quelques personnes pour « fêter » son départ, au Central-Café de Saint-Georges. Un moment voulu très convivial, à l'image du personnage, accompagné toutefois de quelques séquences « émotion ».

Nous lui souhaitons le plus bel avenir, tout comme nous souhaitons la bienvenue à Madame Annie Jouhannot qui reprend l'activité. (voir page 11)



Concert du BIG BAND DE JAZZ du Lycée Paul-Louis Courier

Le BIG BAND DE JAZZ du Lycée Paul-Louis Courier est composé de 25 jeunes, tous très talentueux, dont certains sont élèves du Conservatoire à Rayonnement Régional de Tours, en collaboration avec l'Orchestre National de Jazz, le Petit Fauchoux et Tous en Scène.

Le BIG BAND est dirigé par Laurent Desvignes et Arnaud Gravet.

La version 2016-2017 de l'orchestre proposera un voyage à travers différentes époques et différents styles, mais à chaque fois autour d'arrangements originaux, conciliant tradition et modernité et laissant place également à de larges sections ouvertes et improvisées.

Alors, n'hésitez pas à venir nombreux profiter d'un concert qui sera évidemment de grande qualité !

**SAMEDI
6 MAI,
20H30,
Salle des
fêtes**



L'entrée est libre et la participation sera à la discrétion de chacun...

Vie économique

Moments Zen

Moments Zen est une microentreprise de « Massages Bien-être » créée le 1^{er} octobre 2016 par Christine Lamamy.

Installée à St Georges depuis 1989, c'est d'abord par le biais des enfants qu'elle a participé à la vie de la commune en intervenant dans les ateliers de l'école maternelle et au sein du club de gymnastique l'Alerte. Elle a ensuite occupé un poste en tant que secrétaire comptable pendant 10 ans.

Après plusieurs formations de massages « bien-être », l'envie de proposer des instants de relaxation et de pause pour soi, afin de surmonter le stress de la vie moderne, lui est venue.

Elle vous propose des massages aux huiles sur rendez-vous à son domicile :

- massages bien-être californien/suédois aux huiles essentielles très relaxants.
- massages bien-être de la femme enceinte : pour soulager les maux de la grossesse dus aux différents chamboulements et au déplacement du point d'équilibre, soulager les articulations et détendre les muscles.



- Amma Assis : approche énergétique issue des médecines traditionnelles chinoises et japonaises.

Le amma assis est un protocole de bien-être se pratiquant sur une chaise ergonomique sur la personne habillée. Elle les réalise également en entreprise, lors des pauses déjeuner ou en journée car il procure détente, relaxation, et ne dure que 15/20 minutes.



Tabac - Presse - PMU - Jeux

Se réinventer une vie professionnelle à plus de 50 ans, ce n'est pas courant, cela témoigne d'une formidable énergie et d'un courage peu commun.

C'est ce qui est arrivé à Annie Johannot, qui après avoir passé 31 ans dans une entreprise multinationale à Blois, au poste, pour les dernières années, de contrôleur-qualité, s'est vue faire partie d'un plan social, et s'est retrouvée ainsi sans emploi.

Pendant presque une année, elle a travaillé à sa reconversion, se remettant en cause, bâtissant un projet, faisant de nombreux stages, et cherchant sa solution. Son idée d'ouvrir un commerce de Tabac-Presses-Jeux et PMU a porté ses fruits, et après avoir hésité un bon moment entre Orléans, Blois, ou Tours, elle s'est décidée à reprendre le magasin de Saint-Georges...

Elle dit aimer le calme et la tranquillité du village, la fidélité des clients, et surtout la gentillesse avec laquelle elle a été accueillie. Il faut dire que notre nouvelle buraliste est très souriante, très à l'écoute et très décidée à développer son entreprise.



Infos diverses

4L Trophy

Jean-Fabien Boutin et son ami d'enfance Mathieu Vauvy, deux jeunes de notre commune tous deux âgés de 18 ans et en BTS Viticulture-Œnologie, ont participé au 4L Trophy 2017.

Leur motivation première a été d'acheminer des fournitures scolaires aux enfants du désert qui n'y ont pas accès ou très difficilement.

Le départ de l'aventure 4L Trophy 20^{ème} édition s'est fait à Biarritz le 16 Février 2017 avec 1453 véhicules Renault 4L.



« Nous avons donc pris la route vers Algésiras complètement dans le sud de l'Espagne où le bateau nous attendait pour la traversée du détroit jusqu'à Tanger au Maroc. Arrivés au port nous avons roulé jusqu'à l'université de Rabat. Après deux

jours et demi, nous étions dans le désert du Maroc dans les dunes de Merzouga où nous avons pu remettre les fournitures scolaires aux enfants du désert. Durant deux jours, nous avons fait des parcours autour des dunes de sable et nous avons ensuite rejoint l'arrivée à Marrakech. »

Après un périple de plus de 6100 kms avec leur véhicule, Jean-Fabien et Mathieu sont rentrés sans encombre. L'aventure magnifique du 4L Trophy était finie. Ils garderont dans leur tête, des paysages plus sublimes les uns que les autres, des rencontres inoubliables avec la population locale, la joie des enfants et l'amitié avec les autres participants.

Cette aventure restera à jamais gravée dans leur mémoire.



Décisions du conseil municipal

21 décembre 2016

- Approbation du projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) pour le bassin versant du Cher aval. Ce document de planification fixe les objectifs, les orientations et les dispositions pour une gestion équilibrée de l'eau, permettant de concilier préservation de la ressource et des milieux aquatiques avec la satisfaction des usagers.

8 Février 2017

- Installation de Jean-François JOUANNEAU, nouveau membre au sein du Conseil Municipal
- Renouvellement de la convention avec la Société SAUR pour la surveillance et l'entretien des installations de distribution d'eau potable de la collectivité.
- Présentation du projet de réaménagement du Centre de Secours pour un montant de 180 000 € avec demande de subventions auprès du SDIS 41, de la DETR.

Bibliothèque

On a fait les fous, c'était Carnaval !

Les habitants de Saint-Georges ont vu passer le Carnaval des enfants de l'Ecole du Gai-Savoir, avec leurs costumes pleins de couleurs et de joie... Mais, que sait-on, de cette coutume de nos villages, de nos petites villes, ou des très grands carnivals que nous voyons tous aux actualités télévisées ?

« Carnaval » vient du latin « carne levare » qui signifie « enlever la viande », autrement dit, dernier jour avant d'entrer en Carême ! Car oui, Carnaval fait partie des cycles de la vie dans l'Occident Chrétien... Avant le Mercredi des Cendres, la coutume existait de célébrer entre l'Epiphanie et le premier jour du « carne levare » un temps plus ou moins long, de rupture économique et sociale.

Un temps de rupture du cours normal de l'économie : on travaille moins, et on se laisse aller aux ripailles, festins, orgies, dans le droit-fil d'ailleurs des fêtes de la Grèce antique et des Saturnales romaines. Ripailles, danses et jeux dans les campagnes, festins dans les Cités, tournois, ou fêtes militaires comme à Beaucaire, au Moyen-Age, auxquelles assistaient plus de dix mille chevaliers.

Un temps de rupture des normes sociales : les femmes s'habillent en hommes, les hommes en femmes, les maris cocus sont battus, et aussi les vieillards et les vieilles filles. On ne compte pas les orgies, les violences, et même parfois les crimes. La nature humaine, bridée toute l'année, se laisse aller, souvent protégée par le port du masque. Même le clergé est impliqué : on raconte des fêtes de sous-diacres lors desquelles était élu un Evêque des Fous qui avançait en procession jusque dans l'Eglise, suivi des clerks habillés en femmes, visages barbouillés de suie ou couverts de masques hideux, se gavant de saucisses ou de boudins, orgies, danses et jeux clôturant cette drôle de cérémonie.

L'Eglise mit bien du temps à maîtriser ces coutumes, sans arriver jamais à les interdire, donnant plus de faste aux fêtes de Noël, et cherchant par tous les moyens à réduire cette période de folie. Mais pas complètement, car de nos jours encore, il en reste, ici ou là, de très sages vestiges : le temps du Mardi Gras avec ses crêpes et ses beignets, ses petits défilés ruraux, mais c'est bien tout ce qui reste de cette tradition archaïque liée aux cycles saisonniers et agricoles.

Cependant, souvenir des temps anciens, certaines grandes villes à travers le monde maintiennent la tradition du Carnaval,



mais sous une forme plus élaborée, rigoureusement organisée, gigantesque, riche de couleurs, drainant des milliers et des milliers de participants et de spectateurs.

Le plus célèbre des carnivals, celui de Rio de Janeiro, d'abord fête portugaise traditionnelle, est devenu depuis le 19^{ème} siècle, une manière pour les communautés africaines du Brésil, de prendre une revanche symbolique : le défilé des Ecoles de Samba et ses trois mille danseurs dure quatre jours.

Autre célèbre carnaval, celui de Venise, qui dure dix jours, et existe depuis le Moyen Age. D'abord explosion populaire, il a été très vite canalisé par l'aristocratie qui associe le peuple aux jeux publics, le but étant d'abolir, le temps des fêtes, les contraintes sociales habituelles, par le port du masque, obligatoire pour tout le monde.

Les photographies en sont célèbres à travers le monde.



Et bien d'autres carnivals encore nous étonnent et nous séduisent : celui de Cologne, en Allemagne où les femmes coupent les cravates des hommes, celui de Binche en Belgique, avec les Gilles qui dansent au son des tambours, celui de Dunkerque avec ses géants, et bien d'autres encore...

Horaires d'ouverture :

Lundi et Mercredi : de 15 heures à 17 heures

Samedi : de 10 heures à 12 heures.

Comité d'Animation



Notre année s'est clôturée par le Marché de Noël qui a eu lieu le dimanche 6 décembre. Nous tenons à remercier la Municipalité pour son aide et son soutien.

Le début de l'année a commencé par notre randonnée de la galette où le beau temps était au rendez-vous avec 90 marcheurs. Le tout s'est terminé devant une galette et un petit verre.

Notre Assemblée Générale a eu lieu le **24 Janvier 2017** pour élire un nouveau bureau, à savoir :

- Président : Pierre Girard
- Vice Président : Thérèse Brossard
- Secrétaire : Marie-Claude Girard
- Secrétaire adjointe : Angèle Loeb
- Trésorier : Gérard Cortier



Le conseil d'administration se compose du bureau et de Michel Duguet.

Nous vous donnons rendez-vous pour notre randonnée du 1^{er} mai qui sera suivie d'un repas champêtre.

Nous travaillons déjà à l'organisation des prochaines manifestations sur notre commune :

- **1^{er} Mai 2017 : Randonnée avec repas champêtre**
- **9 Juillet 2017 : Brocante à l'ancien camping bord du Cher**
- **13 Juillet 2017 : Fête Nationale au bord du Cher côté St Georges**

Nous espérons vous voir nombreux pour notre plus grande joie. Nous souhaitons faire appel à vos idées ou suggestions pour de nouvelles activités.

Gérard Cortier 06.27.91.24.68

Le Comité d'Animation a toujours besoin de bénévoles pour faire vivre notre commune. Alors n'hésitez plus, venez nous rejoindre, nous avons besoin de vous.

L'Age d'Or



L'Age d'Or propose tous les jeudis après-midi, à la salle des fêtes, des activités variées telles que scrabble, arts créatifs, belote, rummikub, pétanque, et un goûter pour les participants, cela dans une ambiance amicale.

Il existe également d'autres activités comme la chorale, l'informatique, la gymnastique, le qi-gong, le yoga, l'anglais, la dictée et l'art floral.



Le dernier atelier floral a eu lieu le 11 avril 2017 à 14h30 salle Bretonneau.

Depuis le début de cette année, nous organisons une randonnée pédestre tous les mercredis après-midi avec Liliane et Eliane.

Des concours de belote et de pétanque sont organisés ainsi que des sorties d'une journée et un petit voyage. Notre chorale participera à la prochaine cérémonie du 8 mai en interprétant plusieurs chants.

Nos programmes mensuels détaillent toutes nos activités. Ils sont affichés le jeudi après-midi à la salle des fêtes.

Notre club, l'Age d'Or, fêtera ses 40 ans d'existence en septembre prochain (date à définir)

Venez nous rejoindre, vous ne vous ennuierez jamais en adhérant à l'Age d'Or.

**Contacts : Christian Malteu 06 83 40 71 65
et Gérard Cortier 06 27 91 24 68**

Le Souffleur Endormi



Nous tenons à remercier toutes les personnes qui sont venues assister à notre spectacle en novembre dernier.

Pour 2017, nous commençons à travailler sur une comédie qui, nous l'espérons, vous plaira.

Notre troupe s'est agrandie avec l'accueil d'une nouvelle actrice et d'un nouvel acteur.

Nous aurons le plaisir de vous présenter cette comédie et nous comptons sur vos encouragements, les :

- **vendredi 24/11/2017**
- **samedi 25/11/2017**
- **dimanche 26/11/2017**

- Présidente du «Souffleur Endormi» : Martine Gabelotaud



Les Ateliers de Musique se développent !

Toujours désireux de s'ouvrir à de nouveaux horizons artistiques et de proposer aux habitants de St Georges et aux communes alentour des activités de qualité, les Ateliers de Musique ont recruté pour la prochaine rentrée un professeur de théâtre.

Auteur de contes pour la jeunesse et membre de l'association de théâtre « les Dézingués d'la scène », Delphine Vital s'investit auprès des enfants, afin qu'ils puissent s'épanouir au travers de la culture théâtrale et de l'univers du conte. Elle intervient régulièrement dans les écoles du Loir-et-Cher et de l'Indre-et-Loire en animant des ateliers contes et théâtre. Elle a également proposé des lectures participatives avec mise en scène au sein de bibliothèques et associations culturelles environnantes.

C'est ainsi, pour répondre aux attentes des enfants et des parents qui le souhaitent, qu'elle met en place, à partir du mois de septembre 2017, un nouvel atelier-théâtre pour jeune public réparti en trois cours selon les âges : 4/6 ans, 7/10 ans, 11/13 ans.



L'activité théâtrale ouvre chez l'enfant, qu'il soit en plein apprentissage à l'école maternelle ou à l'aube de l'adolescence, de multiples horizons insoupçonnés : combattre sa timidité, s'exprimer librement par la parole et par le corps, ou mieux connaître les autres.

Ainsi, de nombreuses techniques théâtrales axées notamment sur la gestuelle, l'espace, les sons, la voix et l'improvisation,

sont transmises aux comédiens en herbe afin d'explorer leur potentiel artistique, leurs émotions et de manier les

mots, tout cela sans jugement ni a priori. Le théâtre offre cette pleine liberté d'expression dans une atmosphère d'écoute et de partage qui favorise l'épanouissement physique et mental de chaque enfant.

Forte de sa vingtaine de musiciens, la banda « les Not' en Bull' » continue d'animer les fêtes environnantes comme les carnivals de Saint-Georges et de Montrichard, et s'expatrie dans les départements voisins pour animer de grandes fêtes locales, comme celles de la lentille à Vatan, aux marrons à Genillé, aux rillons du Liège ou encore des soirées tapas/banda à Saint-Viâtre.

Toujours à la recherche de musiciens, les Not' en Bull' vous invitent à venir assister à une répétition le vendredi à 20h30 aux Ateliers de Musique, l'ambiance y est festive et chaleureuse et le répertoire est éclectique (hey baby, brazil, smoke on the water, dans les yeux d'Emilie).

Le **samedi 20 mai** le prochain spectacle des Ateliers de Musique est à ne rater sous aucun prétexte :

Sous forme d'une conférence cocasse et loufoque, le spectacle est un hymne au plaisir, au désir, à la rêverie et à une joyeuse gouaille parisienne. Espiègles autant que distingués, l'amour et le désir y sont chantés sous toutes leurs formes : heureux, tumultueux, subis, déçus, charnels, sublimés, cachés ou assumés. Le réalisme élégant et la grivoiserie raffinée des airs, chansons et textes permettent de rendre un bel hommage au répertoire très parisien et libertin de la fin du XIXe siècle aux années 50. Avec, au chant, Muriel Marschall et, au piano, Alexandre Rigaud. Lectures et décors : François-Xavier Richard.

lesateliersdemusique@gmail.com

Sandra : 07 81 95 56 51

Fabrice : 06 76 78 20 15

FNACA

Le vendredi 27 janvier, le Comité Local de la F.N.A.C.A. réunissait ses adhérents autour de la galette à la Salle des Fêtes.



Rassemblement devenu traditionnel, dans une bonne ambiance, une franche camaraderie et une vraie solidarité.

Un bon nombre d'adhérents étaient absents pour raison de santé, ils ont reçu leur part de galette à domicile.

Une médaille militaire sera remise à l'un de nos adhérents lors de la cérémonie du 8 mai 2017.

**Président : Jacky Bidault - 17, rue St Vincent
41400 Saint Georges s/Cher - Tél : 02 54 32 37 40**

Un p'tit coup de pouce

Le 22 décembre 2016, le Père Noël est passé et a fait de nombreux heureux, environ une centaine d'enfants ont pu bénéficier de cadeaux.

Pour le prochain Noël, nous faisons appel à votre générosité car nous aurions besoin de jouets pour enfants (garçons jusqu'à 10 ans).



Nous vous rappelons que notre local est ouvert à tous pour la distribution de vêtements, le mardi de 14h00 à 17h00 et le vendredi de 14h00 à 17h00.

Adresse : 39 rue du Général de Gaulle - 41400 St-Georges

Amicale des Donneurs de sang



Notre choucroute du 5 février a été un succès et nous a donné l'opportunité de mettre à l'honneur et de remercier nos donateurs les plus fidèles.

M. le Maire a délivré diplômes et médailles à ces bénévoles qui ont donné leur sang :

- Jean Presvots	151 dons	- Médaille d'or avec Palme
- Philippe Pinault	106 dons	- Médaille d'or
- Cécile Dupont	66 dons	- Médaille d'or
- Mireille Lucas	60 dons	- Médaille d'or
- Danielle Pentecoste	47 dons	- Médaille d'argent
- Jean-Noël Thiriet	29 dons	- Médaille de bronze
- Catherine Louet	27 dons	- Médaille de bronze
- Jacques Vidal	26 dons	- Médaille de bronze
- Bernard Girard	6 dons	- Médaille de bronze



Les besoins sont importants, car la maladie, les accidents sont des aléas de la vie qui n'épargnent personne ; aussi allez participer aux dons du sang, une heure de votre vie peut permettre à une autre vie de poursuivre la sienne.

Venez nombreux les : **mercredi 5 avril**
mercredi 21 juin
mercredi 23 août
mercredi 25 octobre

Notre prochaine manifestation :

Déjeuner dansant : dimanche 15 octobre

Les Amis du Prieuré



Comme chaque année, les Amis du Prieuré organisent une soirée, **le 22 juillet prochain**, sur le thème : Noces d'Antan au Prieuré, avec un défilé costumé à la Chaise,

suivi d'un repas.

Réservation au 02 54 32 59 77, ouvert à tous.

L'alerte



L'année sportive débute avec de très bons résultats, le travail de nos bénévoles porte ses fruits.

En compétition départementale à Salbris, les N7 (7/12 ans) et les N8 (7/10 ans) finissent 1^{ère} sur le podium.

Les parcours B, avec deux équipes en 6/8 ans finissent 1^{ère} et 2^{ème} à Vendôme.

Et pour terminer, l'équipe de Team-Gym (à partir de 12 ans) arrive 2^{ème} au championnat régional à Châteaudun.

Prochains rendez-vous sportifs :

- Compétitions régionales pour les N7, N8 et parcours B.
- Sélections France pour les Team-Gym.

Côté New-Girly, les filles travaillent bien également, pas de compétition en vue mais des spectacles. Elles nous ont offert une représentation au Carnaval-Boom organisée par Ecolegram le 5 mars. Tous les groupes étaient présents, des plus petits (3 ans) jusqu'aux adultes, ainsi que le groupe de Cardio-Latino, venu pour mettre l'ambiance.

Notre fête de fin d'année aura lieu le **samedi 17 juin**, les enfants de tous niveaux feront une démonstration de ce qu'ils auront appris et travaillé durant l'année, lors d'un grand show rythmé par le groupe de Cardio-Latino. Il s'en suivra un gala de danse (New-Girly) sur le thème des mondes fantastiques en début de soirée.

N'hésitez pas à venir nombreux et à prévenir votre entourage, réservez d'ores et déjà votre samedi !



USEP

Classe de neige pour 71 enfants de la commune ...

Du 23 au 27 janvier, les élèves des 3 classes de CE2/CM1 et de CM1/CM2 de l'Ecole du Gai Savoir sont partis en classe de neige. Logés au Domaine de Fohet sur la Bourboule, ils ont, pour plus de la moitié, découvert les joies de la glisse sur la station du Mont-Dore. Ils ont également tous apprécié la visite d'une fromagerie de Saint-Nectaire fermier, de même que les randonnées-découverte de l'environnement, en raquettes aux côtés de guides de montagne passionnants.



Quelques impressions d'enfants résumées en une phrase à l'issue de ce bon séjour : « **C'est un bon moment à passer avec les grands et les autres enfants.** » (Léonie) / « **Nous avons découvert des pierres provenant des coulées de lave.** » (Noa) / « **Nous avons pu goûter au Saint Nectaire fermier.** » (Shawn) / « **J'ai bien aimé apprendre à skier.** » (Hermine) / « **La vue de la montagne était belle quand nous étions sur le plateau de Charlannes.** » (Gabie) / « **Le guide de montagne nous a montré des empreintes d'animaux.** » (Jeanne) / « **Le Puy de Dôme est le deuxième plus grand volcan d'Europe.** » (Lauric) / « **On a appris ce qu'était le lichen.** » (Clovis) / « **On a vu des vaches qui font le lait pour le Saint Nectaire.** » (Clara) / « **Les paysages étaient magnifiques.** » (Marine) / « **On a vu la Chaîne des Puys, le Puy de Dôme, le Puy de Sancy.** » (Anouk) / « **Pendant une randonnée raquettes, nous avons eu la chance de voir une cascade gelée.** » (Anaële)...

Un projet rendu possible par l'engagement financier à nos côtés de la Municipalité.

Nous remercions également les parents qui nous ont donné de leur temps et de leur énergie, dans le cadre de nos actions de financement (soirée couscous, vente de papier cadeau) ainsi que l'association Ecolegram et quelques entreprises de la commune qui nous ont accordé des petits coups de pouce financiers (Invicta shop, Lantana Environnement, Garage Cruchet, Ozis).

Le bureau

Ecolegram



L'association de parents d'élèves ECOLEGRAM, remercie encore tous les acteurs, parents et autres, qui ont généreusement participé à la réussite de notre week-end de Noël, et joué le jeu pour notre action de vente de chocolats.

Notre Monsieur Carnaval a une nouvelle fois été l'attraction du village le dimanche 5 mars 2017 lors de notre Carnaval Boom.

N'oubliez pas de nous rejoindre le **samedi 29 avril** pour la chasse aux chocolats au Prieuré et notez également la kermesse de l'école le **samedi 1^{er} juillet**.

Nous vous rappelons que notre bureau a été modifié : Aurélie Kaufmann, est toujours présidente, Clarisse Vanhoucke, notre trésorière et Aurélie Guimpier est notre nouvelle secrétaire.

Merci pour l'intérêt que vous portez à notre association, nous avons toujours autant besoin de vous tous, merci à la Mairie pour son aide à chacune de nos manifestations et merci aux enfants.



Secours Populaire Français

L'antenne locale de Saint-Georges-sur-Cher du Secours Populaire Français peut vous accueillir tous les mardis de 13h30 à 17h00 dans nos locaux situés rue du Général de Gaulle (ancienne école des filles).

Si vous avez besoin ou si vous connaissez des familles que nous pourrions aider, n'hésitez pas à venir nous rencontrer. Les inscriptions se font sur dossier après un entretien discret et confidentiel.

Vous pouvez également faire des dons (linge, vêtements, chaussures, meubles, électroménager, dons en espèces à l'ordre de SPF41), merci d'avance.

Nous sommes à votre écoute et vous pouvez prendre contact au 06 45 81 53 53

Hand Ball les Dragons



Tout d'abord revenons sur notre soirée tartiflette qui une fois encore a fait un carton plein !

Samedi 28 janvier, nous avons eu le plaisir d'accueillir un nombre impressionnant de convives qui ont pu apprécier une délicieuse tartiflette et danser toute la nuit. Il faut remer-

cier les nombreux bénévoles de l'Association qui ont œuvré à la réussite de cette soirée. Un grand merci également à nos sponsors qui ont fait encore des dons pour notre loterie, ainsi qu'à la Mairie pour nous avoir mis à disposition la Salle des Fêtes.

Sur le plan handballistique, nous avons créé une entente avec le club de St-Aignan pour que nos jeunes de moins de 12 ans puissent avoir le plaisir de jouer en championnat.

Les plus jeunes (moins de 10 ans) font également des petits plateaux lors desquels ils pratiquent leur sport avec entrain.

Le club a également œuvré à ce qu'au sein de l'école du Gai Savoir, un coach vienne faire découvrir ce sport aux plus jeunes.



L'équipe Loisir pour adultes s'épanouit toujours autant, l'ambiance du groupe est sympathique, les progrès de chacun sont très importants, et nous gagnons nos matchs !

Le hand est un sport ouvert à tous, confirmés comme débutants, chacun peut venir faire des essais sur les différents créneaux.

Mais surtout n'oubliez pas que grâce aux « Experts » la France est championne d'Europe pour la 6^{ème} fois !

Vive le Handball.

Contact : Eva Mellot Présidente

Tel : 06 73 88 32 98 - Mail : dragons-hb41@laposte.fr

Ping-Pong Club



Résultats 1^{ère} phase :

Équipe : 7^{ème} de R3 (descente en Excellence)

(Du 1^{er} sept au 31 décembre 2016)

- 2^{ème} équipe : 5^{ème} de D1 (maintien)

- 8^{ème} équipe : 7^{ème} de D3

(descente en D4)



La première phase de la saison 2016/2017 s'est achevée en fin d'année dernière, une équipe se maintient, et les deux autres descendent au niveau inférieur.

Nous avons déjà joué trois matchs de la seconde phase et les résultats sont globalement bons, l'objectif étant la montée pour l'équipe première afin de retrouver le niveau régional et le maintien pour les deux autres.

Nous profitons de ce numéro pour remercier une nouvelle fois tous nos partenaires financiers ainsi que la Municipalité de St-Georges qui nous permettent de pratiquer ce sport dans de bonnes conditions. Régulièrement nous sommes amenés à renouveler notre matériel, notamment cette année où un changement de réglementation nous a contraints à remplacer les balles en celluloïd par des balles en plastique.

N'hésitez pas à venir nous encourager, ou à vous faire plaisir en essayant ce sport accessible à tous.

Contacts

Jean-Michel Janssens : Tél 02 54 32 66 27 - port. 06 71 10 01 71

Gilles Pellé : Tel 02 54 32 02 85 - port. 06 41 92 06 94

La Plume Tourangelle Badminton

Le badminton est toujours présent dans notre canton, notre club proposant depuis plusieurs années deux lieux pour s'entraîner et jouer dans la bonne humeur : le



Hall Sportif de Saint-Georges bien entendu, mais également l'Espace Culturel et Sportif de Montrichard.

Notre effectif est stable si on le compare à celui de la saison dernière, nous avons le même nombre d'adultes (+ de 18 ans), à savoir 52, et une légère progression du nombre de jeunes licenciés puisque l'effectif passe de 40 à 43.

Il est naturellement toujours possible de nous rejoindre, soit en cours d'année (une licence à prix réduit vous sera proposée), soit à la prochaine rentrée. Rappelons qu'un entraîneur Diplômé d'État assure un cours hebdomadaire pour les jeunes qui bénéficient en outre d'autres créneaux, encadrés par des bénévoles non diplômés et par des adultes.

Afin de progresser dans notre communication auprès de nos adhérents, nous avons créé un blog dans lequel vous pourrez trouver toutes les informations utiles relatives à la vie du club : actualités, documents et formulaires, horaires des créneaux d'entraînement et de jeu libre, et bientôt photothèque, etc.

Ce site est en cours de construction et devrait être complètement opérationnel en avril.

<http://laplumentourangelle.blogspot.fr>

Et pour nous contacter par mail :

laplumentourangelle.sg@gmail.com

Judo Club



« En observant les branches chargées de neige et voyant les plus grosses casser sous le poids de l'agresseur naturel et les plus souples s'en débarrasser en pliant, un moine japonais fit le constat suivant : le souple peut vaincre le fort. S'inspirant de cette observation et des techniques de combat des samourais, Jigoro KANO posa en 1882 les principes fondateurs d'une nouvelle discipline : le Judo, littéralement « voie de la souplesse ». Les cours dispensés par François Leconte au judo club Saint-Georges-Val-de-Cher s'inscrivent dans cette tradition : assouplir son corps tout en le renforçant, travailler la rapidité des mouvements et des déplacements pour que, face à un adversaire, la stratégie et la technique l'emportent sur la force physique. Cette approche, dénuée de toute émotion négative, s'appuie sur le calme et la maîtrise de soi.

Le judo n'est donc pas seulement un sport de combat mais bien une recherche d'harmonie entre le corps et l'esprit aussi bien qu'une quête de bien-être. « Le sport apprend le sens de l'effort ainsi qu'une autre manière d'appréhender l'échec. En ce sens, le sport libère de cette terreur et de cette angoisse qui peuvent être très pesantes dans d'autres domaines de la vie, explique David Da Fonseca,



chef du service psychiatrie infanto-juvénile à l'hôpital Salvator, à Marseille. J'ai été judoka, et avec mon œil de psychiatre, j'ai toujours constaté que c'était très intéressant sur le plan psychique ».

Ecole de vie, école d'envie, le judo, le jujitsu et le taïso vous aideront au quotidien à découvrir une certaine sérénité.

Judo-Jujitsu adultes :

Lundi 20h30-22h00 - Vendredi 20h30-22h00

Taïso : Mercredi 20h30 - 22h00 - Vendredi 19h30 - 20h30

Judo Enfants :

Lundi : 17h00 - 18h15 - Débutants / 18h15 - 19h15 - Mini-Poussins & Poussins / 19h15 - 20h30 - Benjamins + Minimes)
Mercredi : 16h00 - 17h00 - Débutants et Mini-Poussins / 17h00 - 18h00 - Eveil-Judo / 18h00 - 19h00 - Poussins et Mini-Poussins / 19h00-20h15 - Benjamins + Minimes

**A noter dans vos agendas :
fête du judo le 10 juin.**

Plus d'informations sur :

<http://www.judoclub-stgeorgesvaldecher.fr/>

Suivez-nous :



Tennis Club

Résultats championnats :

Vétérans : Equipe 1 - 2^{ème} division - 3^{ème} sur 6

Equipe 2 - 4^{ème} division - 3^{ème} sur 6

Hiver Pré-départemental - Maintien de l'équipe 1 (4^{ème})/
Descente de l'équipe 1 en 1^{ère} division

L'année a bien commencé avec notre raclette traditionnelle au sein du Club, la bonne humeur était au rendez-vous.

Notre tournoi double interne « Dominique Wery » s'est bien déroulé avec la victoire de David et Marc.

Notez sur votre agenda la date de notre prochaine soirée dansante qui aura lieu le **13 mai 2017** à la salle des fêtes de St Georges, ambiance assurée.

Plusieurs animations sont à venir :

- Initiation au tennis pour les grandes sections de l'Ecole du Gai Savoir courant avril

- Championnat d'été en mai-juin

Une réunion dite « extraordinaire » se déroulera courant avril (date à définir) concernant l'avenir du club.

Les courts extérieurs sont disponibles à la location (voir tableau des réservations sous le porche de la deuxième entrée du gymnase) : 8 euros de l'heure.

La clé est à retirer au Central-Café de St Georges (fermé le lundi).

Contacts :

Alain Borie (Président) : 06 73 75 63 88

Antoine Piron (Vice-président) : 06 83 44 91 50

David Mangin (Trésorier) : 06 46 54 54 53

Club de tir

Après les graves inondations et intempéries du mois de mai 2016, le Stand de Tir s'est trouvé dévasté. Un groupe de bénévoles a procédé avec courage à la remise en état, ne comptant ni sa peine, ni les heures passées.

Cette remise en état effectuée, il a fallu procéder aux formalités administratives, afin de permettre la réouverture de notre Club.

Nous avons dû demander :

- l'autorisation de la Fédération Française de tir, avec approbation des pas de tir, suivant les dispositions réglementaires,
- l'approbation, par la Préfecture et la Gendarmerie Nationale, de la conformité de nos pas de tir, dans le respect du Code de Sécurité Intérieure, concernant la détention d'armes et de munitions.

A l'issue de ces formalités, la Gendarmerie a jugé que sa présence n'était pas nécessaire lors des exercices, l'approbation sans réserve de la Fédération d'une part, et du Ministère de la Jeunesse et des Sports d'autre part, suffisant à témoigner de la légalité de notre Association.

Notre club compte maintenant 184 licenciés, et reçoit en permanence de nouvelles adhésions.

Nous avons repris nos activités.





Infos paroissiales

Pour connaître les horaires des prochaines messes à Saint-Georges, consultez le site :

www.lavieenabondance.net

Pharmacie de garde Resogardes

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche :

appelez le 3237 (24h/24)

État civil

Les naissances

24 novembre 2016 : Elyjah VÉDIE
6 décembre 2016 : Noé PAULINO
3 janvier 2017 : Loukas PINON
8 janvier : Layana PAJON PRIOUX
21 janvier : Éden BOURREAU
4 février : Ana DA COSTA LOPES
15 février : Antoine LEJEUNE

Les Mariages

17 décembre 2016 :
Sébastien LORET et Julie ROUX

Les Décès

14 décembre 2016 :
Claude BATISSE - 85 ans
22 décembre 2016 :
Paulette MAFFEI née PÉAN - 91 ans
26 décembre 2016 :
Simonne LANCHANTIN
née TOUCHARD - 102 ans
27 décembre 2016 :
Raymond BOURGEOIS - 84 ans
4 janvier 2017 : Marie CHABOT
née RIVIERE - 90 ans
7 janvier : Odette CHEMIN
née QUINSAC - 92 ans
11 janvier :
Julienne PRINCE-BEAUSSIER
née MARINIER - 97 ans
17 janvier : Roger JAFFRELOT - 90 ans
21 janvier : Marcel MAUNOIR - 95 ans
23 janvier : Jacqueline ROYER
née ESSERS - 83 ans
25 janvier : Yvonne GRANDEMANGE née
LEMAIRE - 94 ans
25 janvier : Didier LAUNAY - 53 ans
25 janvier : Jacques PAUL - 90 ans
28 janvier : Claude HURIEZ - 90 ans
29 janvier :
Salomon LOEB-POIROT - 62 ans
2 février : Jeanine BLANQUET
née GALLAS - 95 ans
3 février :
Huguette CORBEAU - 87 ans
12 février : Marie-Claude VIALIS
née CHAILLOU - 69 ans

Dates à retenir

23 avril

Repas Printemps - Age d'or

29 avril

Chasse aux chocolats

Ecolegram

30 avril

Troc aux plantes

1^{er} mai

Randonnée et repas champêtre

Comité d'Animation

6 mai

Bigband Jazz

13 mai

Bourse aux Armes

20 mai

Soirée chansons érotiques

Ateliers de musique

10 juin

Fête du Judo

17 juin

Gala de danse - Alerte

24 juin

Chorale Achora

25 juin

Fête de la Musique

1^{er} juillet

Fête de l'École

9 juillet

Brocante - Comité d'Animation

13 juillet

Fête Nationale

Comité d'Animation

15 juillet

Jour de Cher

22 juillet

Défilé et diner costumé

Prieuré de la Chaise

2 septembre

Forum des Associations

16 septembre

Repas champêtre Tennis Club

7 octobre

Bal traditionnel

Ateliers de musique

14 octobre

Repas des anciens

15 octobre

Repas dansant - Donneurs de sang

21 octobre

Loto - Tennis club

28 octobre

Loto ou Belote Age d'or

24, 25 et 26 novembre

Théâtre Le souffleur endormi

3 décembre

Marché de Noël

Comité d'Animation

Pour suivre l'actualité de votre commune, connectez vous sur le site
www.saintgeorgesurcher.net

Rappel aux associations et acteurs de la vie communale

Le prochain Echo paraîtra **début septembre 2017**. Si vous souhaitez proposer une information concernant vos activités, merci de nous communiquer votre texte (1/3 de page maximum) sous format Word avec une photo maximum (résolution supérieure à 1 mo), **avant le 15 juin 2017** à l'adresse :

mairie.st.georges41@wanadoo.fr